

Députées et députés invités à s'exprimer dans l'autre langue

GRAND CONSEIL Les 160 élus participeront de façon très concrète à la première Journée du bilinguisme organisée au sein du Parlement cantonal, le mardi 30 novembre.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN

La session d'hiver du Grand Conseil, qui débute lundi prochain et durera deux semaines, verra un événement particulier être organisé pour la toute première fois. Dans le cadre de la stratégie cantonale en faveur de ses deux langues, le Législatif vivra une Journée du bilinguisme, mardi 30 novembre. «Depuis trois ans, les Chambres fédérales tiennent une Journée du plurilinguisme, et il nous a semblé opportun de proposer une telle action aux cantons bilingues», explique Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme. Le Valais a déjà vécu l'expérience, en septembre dernier.



Cette journée permet de souligner le rôle de pont que joue le canton entre les régions linguistiques.”

PIERRE-YVES GRIVEL
PRÉSIDENT DE LA DÉPUTATION
FRANCOPHONE AU GRAND CONSEIL



Les députés francophones du Grand Conseil se sont retrouvés mardi, et pas seulement pour parler de politique. LDD

Sur une base totalement volontaire, les 160 députées et députés seront invités à prononcer quelques mots dans l'autre langue. Des salutations, une partie introductive ou toute une intervention, selon l'envie et l'aisance des élus, seront ainsi prononcées à la tribune. On devrait donc entendre davantage de français dans l'hémicycle bernois. «L'objectif n'est pas d'obliger ni de mettre les discussions en péril, mais de sensibiliser, déjà les instances politi-

ques, à cette thématique», avance Virginie Borel. Afin de faciliter la tâche des représentants du peuple, un lexique comprenant les mots les plus usités ainsi que des phrases types a été créé avec l'appui des Services linguistiques centraux de la Chancellerie d'Etat. Heureux hasard du calendrier, c'est sous la présidence d'un francophone, Hervé Gullotti (PSJB, Tramelan) que cette journée particulière aura lieu. «Pou-

voir s'exprimer dans deux langues est une force, et cette journée permet de souligner le rôle de pont que joue le canton de Berne entre les cultures allemandique et francophone», estime Pierre-Yves Grivel, président de la Députation, dont les membres feront l'effort de s'exprimer dans la langue de Goethe.

Finis la barrière de röstis

Berne étant le seul canton à tenir des débats en dialecte et

en français au sein de son organe législatif, cette action symbolique sera également l'occasion de saluer le travail des interprètes, ajoute Virginie Borel. Pierre-Yves Grivel se réjouit aussi de la forme conviviale que prendra cette initiative. En effet, les élus partageront un plat de röstis, à midi, histoire d'en finir avec la fameuse barrière. Durant cette pause, les tandems linguistiques de l'administration

cantonale seront également présentés aux convives. La journée se conclura avec une rencontre sur ce thème entre le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg, le président du Grand Conseil, la Députation, la présidence du Conseil du Jura bernois et la présidence du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, ainsi que les Bureaux des Législatifs des communes du Jura bernois.

Les sujets discutés par la Députation

Réunis mardi, les 11 francophones du Jura bernois et trois de Bienne qui composent la Députation ont abordé plusieurs points touchant la région, avant de passer un moment convivial et sportif, au bocciódrome de Corgémont. Un élément qui tient à cœur de son président, Pierre-Yves Grivel, pour apporter un côté amical et unir la Députation, au-delà des aspects politiques. Parmi les sujets abordés, les députés francophones soutiendront le maintien de la subvention à Mémoires d'Ici pour 2022 à 2025 ainsi que le crédit d'engagement pour le loyer, les aménagements spécifiques au locataire et l'équipement du nouveau site de l'APEA biennoise, au chemin du Coin 8. Deux objets qui devraient passer sans trop de résistance, estime le PLR biennois. Le président de la Députation prendra également la parole dans le dossier qui concerne la loi sur l'administration numérique, en rappelant l'importance du bilinguisme. Enfin, la Députation a conseillé au socialiste autonome Peter Gasser de retirer sa motion demandant de faire des adaptations légales pour permettre que les enfants d'un couple divorcé bénéficient de manière intangible d'une allocation d'entretien, la réponse du Conseil exécutif étant jugée incomplète. Un problème de langue en serait-il à l'origine? **SGO**

Un destin synonyme de fusion?

PAROISSE DE NODS L'Assemblée a accepté la création d'un groupe de travail.

Réunis en assemblée d'automne lundi dernier, en l'église du lieu, les paroissiennes et paroissiens de Nods ont approuvé la création d'un groupe de travail chargé de rédiger un rapport relatif à une éventuelle fusion des Paroisses de Nods et de Diesse. Placée sous une administration extraordinaire depuis juillet 2020, la Paroisse réformée de Nods pourrait ainsi voir son destin se dessiner sous la forme d'une nouvelle entité, avec sa voisine de Diesse, Lamboing et Prêles.

Présidée par Michel Walthert, coadministrateur extraordinaire désigné par le Conseil exécutif, en juin 2020, cette assemblée réunissait une quinzaine de personnes, soit moins de 4% du total des ayants droit au vote. La Paroisse, comme bien d'autres dans le Jura bernois et ailleurs, doit se rendre à l'évidence que son avenir ne pourra sans doute être garanti qu'en se rapprochant d'une paroisse voisine.



Il faut assainir le porche d'entrée de l'église, dont la toiture présente des signes de fatigue. LDD

Une même réflexion est d'ailleurs en cours au sein de la Paroisse réformée de Diesse, Lamboing et Prêles, raison pour laquelle, un groupe de travail réunissant trois délégués de chaque entité a été mis sur pied récemment. Pour Nods, il s'agira de Liliane Darioly (coadministratrice extraordinaire) et Christine Botteron ainsi que de Laurent Botteron. Sous la conduite

de Michel Walthert, ce groupe de travail interparoissial sera chargé d'examiner les avantages et les inconvénients ainsi que les conséquences d'une fusion des paroisses contractantes aux points de vue juridique, financier et politique.

Budget et crédit acceptés

Le groupe de travail établira, d'ici au 31 décembre 2022, un rapport de base à l'intention des Paroisses contractantes. Un rapport qui contiendra également une proposition sur la suite de la procédure. Une votation en assemblée devrait avoir lieu en juin 2023. La fusion des deux entités pourrait ainsi entrer en vigueur au 1er janvier 2024. L'Assemblée a par ailleurs approuvé le budget 2022, qui laisse apparaître un petit déficit de 1850 fr. pour un roulement total de quelque 201 000 fr. et un crédit d'engagement de 30 000 fr. en vue de la réfection du porche d'entrée de l'église. **C-MPR**

PUBLICITÉ

SPORTSOUTLET!
best price for you **FACTORY!**

Ve. 26.11. – Di. 28.11.2021
Black Friday-Weekend
avec au moins 40% de rabais sur tout l'assortiment
(pas valable sur les prix nets)

Dimanche ouvert

Articles de sport et de loisirs sur plus de 1000 m², pour petits et grands à des super prix

Sports Outlet Factory
Industrie Süd
Grenzstrasse 33 - 3250 Lyss
+41 32 385 10 50
info@sportsoutletfactory-lyss.ch